



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉS	3
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2019	4
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	5
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	10
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	17
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	21
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	25

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou « la société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la télédiffusion, les magazines, les services cinématographiques et audiovisuels ainsi que la production et la distribution. En télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés depuis l'acquisition du contrôle effectif des chaînes « Zeste » et « Évasion » le 13 février 2019. Avant cette date, elle possédait une participation minoritaire dans la chaîne spécialisée « Évasion ». Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction et d'effets visuels. Le secteur production et distribution se spécialise dans la production et la distribution internationale d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du second trimestre 2019 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018, de même qu'avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019.

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, les nouvelles règles dictées par l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent généralement présenter leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant des contrats de location sont initialement comptabilisés selon leur valeur actualisée. L'adoption de l'IFRS 16 a eu des impacts matériels sur les états financiers consolidés de la Société étant donné qu'elle s'est engagée en vertu de contrats de location à long terme pour des locaux et des équipements. Selon l'IFRS 16, les charges reliées aux contrats de location sont comptabilisées aux résultats généralement comme une dépense d'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêts sur le passif afférent aux contrats de location. Puisque les charges reliées aux contrats de location-exploitation étaient auparavant comptabilisées dans les achats de biens et services lorsqu'elles étaient encourues, l'adoption de l'IFRS 16 a modifié le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée du bail ainsi que la présentation des dépenses dans l'état consolidé des résultats. Les paiements en capital du passif afférent aux contrats de location sont présentés en tant qu'activités de financement dans l'état consolidé des flux de trésorerie, tandis que ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation auparavant.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au début du deuxième trimestre 2019, la Société a revu ses secteurs d'activités afin de mieux refléter l'évolution de ses opérations et de sa structure de gestion suite à l'acquisition, le 1^{er} avril 2019, des sociétés du groupe Incendo. Ainsi, un nouveau secteur a été créé, soit le secteur production et distribution.

Également, depuis le 13 février 2019, à la suite de l'acquisition des sociétés des groupes de Serdy Média inc. et de Serdy Vidéo inc., les activités reliées aux chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » ont été intégrées dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les activités de postproduction ont été incluses dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Les activités de la Société se composent dorénavant des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage ainsi que les services de postproduction et d'effets visuels.
- **Le secteur production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo, inclut les activités de production et de distribution internationale d'émissions de télévision, de films, de téléséries ainsi que de documentaires destinés au marché mondial.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2019

- Le 18 juin 2019, la Cour d'appel fédérale a accepté d'entendre la demande d'appel de TVA visant à contester la légalité de la règle du statu quo, règle sur laquelle le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes « CRTC » s'était appuyé pour conclure que la Société devait continuer de fournir le signal de « TVA Sports » à Bell jusqu'à ce que leur différend dans le dossier des redevances soit réglé. Rappelons que le 10 avril 2019, après plusieurs tentatives d'en arriver à une entente avec Bell dans ce dossier et devant l'impasse des négociations, la Société avait décidé de retirer le signal de « TVA Sports » à Bell. L'entente entre la Société et Bell relativement à la distribution de « TVA Sports » était échue depuis le 31 août 2018 et depuis le 31 août 2017 relativement à la distribution de ses autres chaînes. Par ailleurs, la Société poursuit ses démarches pour faire reconnaître la juste valeur de ses chaînes spécialisées.
- Le 16 juin 2019, Mme Lise Croteau a démissionné de son poste d'administrateur de la Société. Suite au départ de Mme Croteau, le Conseil d'administration a fixé à huit le nombre d'administrateurs qui le compose.
- Le 5 juin 2019, en raison des nombreux défis auxquels la Société est confrontée, Groupe TVA a annoncé la nécessité de procéder à d'importantes compressions budgétaires visant à réduire ses charges opérationnelles ainsi qu'à l'abolition de 68 postes.
- Au cours du deuxième trimestre, la Société a cessé la publication des magazines « ELLE Canada » et « ELLE Québec », dont les dernières parutions furent mises en marché au mois de mai 2019. Cette décision s'inscrit dans la stratégie de Groupe TVA de se concentrer sur ses marques fortes afin d'accroître leur rayonnement et d'assurer la rentabilité du secteur magazines.
- Le 1^{er} avril 2019, la Société a finalisé une entente conclue le 22 février 2019 et visant l'acquisition des sociétés du groupe Incendo, une entreprise montréalaise spécialisée dans la production et la distribution de programmes télévisuels destinés au marché mondial, pour une somme approximative de 19 500 000 \$ sous réserve de certains ajustements.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées, ni reconnues, selon les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté (auparavant bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e))

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Signalons que la définition du BAIIA ajusté adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) avec la perte nette attribuable aux actionnaires divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1**Conciliation du BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) présenté dans ce rapport avec la perte nette attribuable aux actionnaires divulguée aux états financiers consolidés résumés**

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télédiffusion	(1 912) \$	(8 132) \$	59 \$	(5 515) \$
Magazines	3 517	2 808	5 407	4 030
Services cinématographiques et audiovisuels	1 837	2 512	1 943	2 014
Production et distribution	322	-	322	-
	3 764	(2 812)	7 731	529
Amortissement	9 722	9 125	18 787	18 611
Charges financières	1 047	892	2 004	1 693
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	1 477	832	4 645	957
Recouvrement d'impôts	(2 245)	(3 626)	(4 637)	(5 328)
Part du bénéfice dans les entreprises associées	(196)	(368)	(347)	(652)
Participation ne donnant pas le contrôle	183	(38)	218	(194)
Perte nette attribuable aux actionnaires	(6 224) \$	(9 629) \$	(12 939) \$	(14 558) \$

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS**Comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018**

Produits d'exploitation de 145 955 000 \$, en hausse de 5 765 000 \$ (4,1 %).

- Hausse de 6 156 000 \$ (5,7 %) dans le secteur télédiffusion (tableau 2) due essentiellement à l'augmentation de 14,0 % des revenus des chaînes spécialisées provenant principalement de l'ajout des produits d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » depuis leur acquisition le 13 février 2019 ainsi que de l'augmentation de 10,6 % des revenus publicitaires des autres chaînes spécialisées.
- Baisse de 2 796 000 \$ (-13,9 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable aux baisses de 23,9 %, de 14,8 % et de 10,0 % respectivement pour les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et les revenus en kiosque des magazines comparables ainsi qu'à la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » dont les dernières mises en marché ont été celles du mois de mai 2019.
- Baisse de 248 000 \$ (-1,7 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), principalement attribuable à la baisse de 18,0 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en partie par la croissance des revenus générés par les activités de postproduction et d'effets visuels.
- Hausse de 3 479 000 \$ dans le secteur production et distribution à la suite de l'acquisition des sociétés du groupe Incendo le 1^{er} avril dernier.

Tableau 2
Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Télédiffusion	114 656	\$ 108 500	\$ 222 571	\$ 215 651
Magazines	17 331	20 127	33 814	38 607
Services cinématographiques et audiovisuels	14 248	14 496	27 201	25 965
Production et distribution	3 479	-	3 479	-
Éléments intersectoriels	(3 759)	(2 933)	(6 969)	(6 197)
	145 955	\$ 140 190	\$ 280 096	\$ 274 026

BAIIA ajusté de 3 764 000 \$, soit un écart favorable de 6 576 000 \$.

- Écart favorable de 6 220 000 \$ dans le secteur télédiffusion (tableau 3), principalement attribuable à l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste », à la baisse de 4,8 % du BAIIA ajusté négatif de la chaîne « TVA Sports », à l'augmentation de 21,0 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées ainsi qu'à l'augmentation de 20,6 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA.
- Écart favorable de 709 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable aux économies générées par la poursuite des différents plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres. Ces économies ont plus que compensé la baisse des produits d'exploitation.
- Écart défavorable de 675 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à la baisse de 38,2 % du BAIIA ajusté généré par la location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en partie par la baisse du BAIIA ajusté négatif généré par les activités d'effets visuels.
- Écart favorable de 322 000 \$ dans le secteur production et distribution découlant de l'ajout du BAIIA ajusté généré par les sociétés du groupe Incendo.

Tableau 3
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Télédiffusion	(1 912)	\$ (8 132)	\$ 59	\$ (5 515)
Magazines	3 517	2 808	5 407	4 030
Services cinématographiques et audiovisuels	1 837	2 512	1 943	2 014
Production et distribution	322	-	322	-
	3 764	\$ (2 812)	\$ 7 731	\$ 529

Perte nette attribuable aux actionnaires de 6 224 000 \$ (-0,14 \$ par action de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 9 629 000 \$ (-0,22 \$ par action de base et dilué) pour la même période de 2018.

- Cet écart favorable de 3 405 000 \$ (0,08 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - la hausse du BAIIA ajusté de 6 576 000 \$;
 - partiellement contrebalancée par :
 - l'écart défavorable de 1 381 000 \$ du recouvrement d'impôts;
 - l'écart défavorable de 645 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;
 - l'écart défavorable de 597 000 \$ au niveau de la dépense d'amortissement; et
 - l'écart défavorable de 172 000 \$ au niveau de la part du bénéfice dans les entreprises associées.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les trimestres terminés les 30 juin 2019 et 2018.

Charge d'amortissement de 9 722 000 \$ soit une hausse de 597 000 \$ qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la charge d'amortissement liée à des actifs incorporels découlant des acquisitions d'entreprises et au lancement de la plateforme TVA Sports Direct.

Charges financières de 1 047 000 \$, soit une hausse de 155 000 \$ qui s'explique principalement par une charge d'intérêts plus élevée découlant du niveau d'endettement moyen plus élevé au cours du deuxième trimestre 2019 par rapport à la période correspondante de 2018.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 1 477 000 \$ pour le second trimestre de 2019 comparativement à une charge de 832 000 \$ pour la période correspondante de 2018.

- Au cours du second trimestre 2019, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 1 117 000 \$ suite à l'abolition de postes dont 834 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 175 000 \$ dans le secteur magazines et 108 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (597 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 dont 336 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 183 000 \$ dans le secteur magazines et 78 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels).
- Au cours du deuxième trimestre de 2019, la Société a également ajusté à la hausse la provision pour baux onéreux du secteur magazines pour un montant de 373 000 \$ (un ajustement à la hausse de 58 000 \$ au cours du deuxième trimestre de 2018).

Recouvrement d'impôts de 2 245 000 \$ (taux effectif de 26,5 %) au second trimestre 2019 comparativement à un recouvrement d'impôts de 3 626 000 \$ (taux effectif de 26,5 %) pour la même période de 2018.

- Aux deuxièmes trimestres 2019 et 2018, la légère baisse du taux effectif par rapport aux taux statutaires de la Société de 26,6 % et 26,7 % respectivement s'explique principalement par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 196 000 \$ au second trimestre 2019, comparativement à 368 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2018, soit un écart défavorable de 172 000 \$ qui s'explique essentiellement par la cessation de la comptabilisation de la part du bénéfice d'une société associée afin de refléter la juste valeur du placement.

Participation ne donnant pas le contrôle de 183 000 \$ au second trimestre 2019 contre -38 000 \$ au trimestre correspondant de 2018, soit un écart de 221 000 \$ expliqué par de meilleurs résultats financiers d'une société détenue à 51 % par une filiale de la Société.

Comparaison des six premiers mois de 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 280 096 000 \$, en hausse de 6 070 000 \$ (2,2 %).

- Hausse de 6 920 000 \$ (3,2 %) dans le secteur télédiffusion (tableau 2) due essentiellement à la hausse de 10,1 % des revenus des chaînes spécialisées provenant principalement de l'ajout des produits d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste », mais également de l'augmentation des revenus de l'ensemble des autres chaînes. Cet écart favorable a été contrebalancé en partie par la baisse de 2,0 % des revenus publicitaires du Réseau TVA.
- Baisse de 4 793 000 \$ (-12,4 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable aux baisses de 20,6 %, de 10,1 % et de 11,7 % respectivement pour les revenus publicitaires, les revenus en kiosque et les revenus d'abonnement des magazines comparables, à la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » ainsi qu'à la vente du magazine « The Hockey News » le 26 janvier 2018.
- Hausse de 1 236 000 \$ (4,8 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), due essentiellement à l'augmentation de 61,6 % des revenus liés aux activités de postproduction découlant de l'acquisition d'Audio Zone le 27 août 2018 et d'un volume d'activités accru ainsi qu'à la hausse de 29,3 % des revenus provenant des effets visuels, contrebalancées en partie par la baisse de 14,1 % des revenus provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements.
- Hausse de 3 479 000 \$ dans le secteur production et distribution découlant de l'acquisition des sociétés du groupe Incendo.

BAIIA ajusté de 7 731 000 \$, soit un écart favorable de 7 202 000 \$.

- Écart favorable de 5 574 000 \$ dans le secteur télédiffusion (tableau 3), principalement attribuable à l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste », à la baisse de 4,1 % du BAIIA ajusté négatif de la chaîne « TVA Sports », à l'augmentation de 11,8 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées ainsi qu'à l'augmentation de 7,9 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA.
- Écart favorable de 1 377 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), expliqué principalement par les économies générées par la poursuite des plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres. Ces économies ont plus que compensé la baisse des produits d'exploitation de ce secteur.
- Écart défavorable de 71 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à la diminution de 60,1 % du BAIIA ajusté généré par la location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en grande partie par l'écart favorable au niveau de l'ensemble des autres activités du secteur découlant d'un volume d'activités plus élevé.
- Écart favorable de 322 000 \$ dans le secteur production et distribution dû à l'ajout du BAIIA ajusté des sociétés du groupe Incendo.

Perte nette attribuable aux actionnaires de 12 939 000 \$ (-0,30 \$ par action de base et dilué) au cours des six premiers mois de 2019, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 14 558 000 \$ (-0,34 \$ par action de base et dilué) à la même période de 2018.

- Cet écart favorable de 1 619 000 \$ (0,04 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - la hausse du BAIIA ajusté de 7 202 000 \$;partiellement contrebalancée par :
 - l'écart défavorable de 3 688 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;

- l'écart défavorable de 691 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts;
 - l'écart de 412 000 \$ au niveau de la participation ne donnant pas le contrôle;
 - l'écart défavorable de 311 000 \$ au niveau des charges financières; et
 - l'écart défavorable de 305 000 \$ au niveau de la part du bénéfice dans les entreprises associées.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les semestres terminés les 30 juin 2019 et 2018.

Charge d'amortissement de 18 787 000 \$, soit une légère hausse de 176 000 \$, provenant essentiellement des mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018.

Charges financières de 2 004 000 \$, soit une hausse de 311 000 \$ découlant essentiellement du niveau d'endettement moyen plus élevé au cours du premier semestre 2019 par rapport au semestre correspondant de 2018 compte tenu des récentes acquisitions complétées par la Société.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 4 645 000 \$ pour les six premiers mois de 2019 comparativement à une charge de 957 000 \$ pour la période correspondante de 2018.

- Au cours du premier semestre 2019, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 2 475 000 \$ suite à l'abolition de postes dont 1 147 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 1 217 000 \$ dans le secteur magazines et 111 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (1 474 000 \$ au cours de la période correspondante de 2018 dont 399 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 891 000 \$ dans le secteur magazines et 184 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels).
- Au cours des six premiers mois de 2019, la Société a également comptabilisé une charge de 1 865 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises, principalement pour des investissements au système canadien de radiodiffusion pour soutenir des productions de langue française, exigés par le CRTC comme condition de transfert des licences des chaînes « Évasion » et « Zeste » à la Société.
- Au cours de cette même période, la Société a ajusté à la hausse la provision pour baux onéreux du secteur magazines pour un montant de 397 000 \$ (un ajustement à la hausse de 198 000 \$ pour la période correspondante de 2018).
- Au cours du premier semestre 2018, la Société avait également comptabilisé un gain de 1 000 000 \$ à la suite de la vente du magazine « The Hockey News ».

Recouvrement d'impôts de 4 637 000 \$ (taux effectif de 26,2 %) pour les six premiers mois de 2019, comparativement à un recouvrement d'impôts de 5 328 000 \$ (taux effectif de 25,7 %) pour la même période de 2018.

- Au premier semestre 2019, la baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,6 % s'explique principalement par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.
- Au premier semestre 2018, la baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,7 % s'explique aussi principalement par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 347 000 \$ au cours des six premiers mois de 2019, comparativement à 652 000 \$ pour la période correspondante de 2018, soit un écart défavorable de 305 000 \$ qui s'explique essentiellement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018 ainsi que par la baisse des résultats financiers d'une autre société associée.

Participation ne donnant pas le contrôle de 218 000 \$ au premier semestre de 2019 contre une participation de -194 000 \$ pour le semestre correspondant de 2018, soit un écart favorable de 412 000 \$ expliqué par la réalisation d'un bénéfice net par une société détenue à 51 % par une filiale de la Société alors qu'au cours de la période correspondante de 2018, une perte nette avait été réalisée.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion

Comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 114 656 000 \$, soit une augmentation de 6 156 000 \$ (5,7 %), principalement attribuable à l'ajout des revenus des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » suite à leur acquisition le 13 février 2019 et, sur une base comparable, :

- à la hausse de 10,6 % des revenus publicitaires provenant de l'ensemble des chaînes spécialisées; et
- à la hausse de 7,2 % des revenus d'abonnement provenant des chaînes spécialisées de divertissement ainsi que de la chaîne « LCN »;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 3,2 % des revenus d'abonnement de la chaîne « TVA Sports ».

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 4
Statistiques d'écoute du marché francophone
(Parts de marché en %)

Deuxième trimestre 2019 vs Deuxième trimestre 2018			
	2019	2018	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	23,5	23,8	-0,3
SRC	10,3	11,5	-1,2
V	5,1	5,6	-0,5
	38,9	40,9	-2,0
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	17,0	16,4	0,6
Bell Média	13,9	12,7	1,2
Corus	7,0	8,2	-1,2
SRC	5,2	4,6	0,6
Autres	5,3	5,6	-0,3
	48,4	47,5	0,9
Total chaînes anglophones et autres :	12,7	11,6	1,1
Groupe TVA	40,5	40,2	0,3

Source : Numeris, Québec franco, l-d, 2h-2h, T2+. Q2 : 1^{er} avril au 30 juin

Pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2019, les parts de marché de Groupe TVA ont été de 40,5 parts comparativement à 40,2 parts pour la période correspondante de 2018, soit une augmentation de 0,3 part.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 17,0 parts pour le deuxième trimestre de 2019 comparativement à 16,4 parts pour la même période de 2018, soit une augmentation de 0,6 part découlant, entre autres, de l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste ». La chaîne « TVA Sports » a

connu une légère croissance de 0,1 part malgré l'absence des Canadiens de Montréal à la première ronde des séries éliminatoires de la Coupe Stanley. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » affiche 5,5 parts, soit plus que son principal concurrent, « RDI », ainsi que la chaîne généraliste V.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 23,5 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Ainsi, le Réseau TVA a diffusé 7 des 10 émissions les plus regardées au Québec durant le deuxième trimestre 2019, dont *La Voix* qui s'est démarquée, une fois de plus, en maintenant sa première position avec un auditoire moyen de plus de 1,9 millions de téléspectateurs.

Charges d'exploitation de 116 568 000 \$, soit une diminution de 64 000 \$ (-0,1 %), expliquée principalement par :

- la baisse de 5,9 % des charges d'exploitation du Réseau TVA provenant d'une baisse des coûts de contenu ainsi que des effets favorables de différentes initiatives de réduction des dépenses d'exploitation; et
- la baisse de 1,2 % des charges d'exploitation de « TVA Sports »;

contrebalancées en partie par :

- l'ajout des charges d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » suite à leur acquisition le 13 février 2019; et
- la hausse de 2,8 % des charges d'exploitation provenant des autres chaînes spécialisées, principalement de « LCN » et découlant d'investissements supplémentaires effectués afin de bonifier la programmation.

BAIIA ajusté négatif de 1 912 000 \$, soit une variation favorable de 6 220 000 \$, expliquée principalement par :

- l'augmentation de 20,6 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA découlant de la baisse de ses charges d'exploitation telle qu'expliquée ci-dessus;
- l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste »;
- la diminution de 4,8 % du BAIIA ajusté négatif provenant de la chaîne « TVA Sports »; et
- l'augmentation de 21,0 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées, notamment « LCN ».

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 107,5 % pour le second trimestre 2018 à 101,7 % pour la même période de 2019. Cette baisse provient principalement de l'augmentation des produits d'exploitation du secteur.

Comparaison des six premiers mois de 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 222 571 000 \$, soit une augmentation de 6 920 000 \$ (3,2 %), principalement attribuable à l'ajout des produits d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » et, sur une base comparable, :

- la hausse de 6,5 % des revenus publicitaires de l'ensemble des chaînes spécialisées, notamment une croissance de 10,4 % pour « TVA Sports » et 22,7 % pour « Prise 2 »; et
- la hausse de 4,8 % des revenus d'abonnement des chaînes autres que « TVA Sports »;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 2,0 % des revenus publicitaires du Réseau TVA; et
- la baisse de 2,0 % des revenus d'abonnement de « TVA Sports ».

Charges d'exploitation de 222 512 000 \$, soit une augmentation de 1 346 000 \$ (0,6 %), expliquée principalement par :

- l'ajout des charges d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste »; et
- la hausse de 2,1 % des charges d'exploitation des chaînes spécialisées de divertissement ainsi que de « LCN » pour les mêmes raisons que celles évoquées dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018;

contrebalancés en partie par :

- la baisse de 2,8 % des charges d'exploitation du Réseau TVA provenant d'une baisse des coûts de contenu ainsi que des effets favorables de différentes initiatives de réduction des dépenses d'exploitation; et
- la baisse de 0,5 % des charges d'exploitation de « TVA Sports ».

BAIIA ajusté de 59 000 \$, soit une variation favorable de 5 574 000 \$, expliquée principalement par :

- l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste »;
- la baisse de 4,1 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports »;
- la hausse de 7,9 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA; et
- l'augmentation de 11,8 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 102,6 % pour le premier semestre 2018 à 100,0 % pour la même période de 2019. Cette baisse découle essentiellement de la hausse plus importante des produits d'exploitation des chaînes spécialisées que l'augmentation de leurs charges d'exploitation.

Acquisition des actions des sociétés du groupe de Serdy Média inc. et du groupe de Serdy Vidéo inc. (« Acquisition de Serdy »)

Le 13 février 2019, la Société a acquis la totalité des actions des sociétés du groupe de Serdy Média inc., détenteur et exploitant des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste », et du groupe de Serdy Vidéo inc. qui exerce des activités de production télévisuelle, pour un prix d'achat en espèces totalisant 24 000 000 \$, moins des espèces acquises de 531 000 \$. Une somme à payer de 1 950 000 \$ a également été comptabilisée à titre d'ajustement préliminaire en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les résultats découlant de l'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » sont inclus dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les résultats découlant des activités de postproduction sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de bonifier son offre de contenus télévisuels au bénéfice de ses téléspectateurs et de ses annonceurs.

Magazines

Comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 17 331 000 \$, soit une baisse de 2 796 000 \$ (-13,9 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 23,9 % des revenus publicitaires pour les magazines comparables, essentiellement pour les catégories « Féminin » et « Décoration »;
- la baisse de 14,8 % des revenus d'abonnement pour les magazines comparables;
- la baisse de 10,0 % des revenus en kiosque pour les magazines comparables, principalement pour les catégories « Artistiques » et « Féminin »; et
- l'impact de la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » dont les dernières mises en marché ont été celles du mois de mai 2019.

Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. L'ensemble de l'aide reliée à ce programme est entièrement enregistré à titre de produits d'exploitation et représente 17,2 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2019 (15,0 % pour la période correspondante de 2018).

Statistiques de lectorat et de parts de marché

Avec près de 3,8 millions de lecteurs multiplateformes pour ses titres francophones, Groupe TVA est l'éditeur de magazines francophones numéro 1 au Québec et un joueur de premier plan dans le marché des magazines au Canada avec plus de 9,3 millions de lecteurs multiplateformes. Le magazine « 7 Jours », consacré à l'actualité artistique et culturelle, s'avère le plus populaire avec 538 000 lecteurs multiplateformes chaque semaine.

Référence canadienne en art de vivre, « Canadian Living » rejoint près de 3,9 millions de lecteurs multiplateformes tandis que son pendant francophone, « Coup de pouce », est le magazine francophone art de vivre le plus lu avec 1,4 million de lecteurs toutes plateformes confondues.

Au Québec, « Clin d'œil » est le magazine de mode beauté numéro 1 avec 615 000 lecteurs toutes plateformes confondues.

Source: Vividata, Printemps 2019, Total Canada, 14+, 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

Charges d'exploitation de 13 814 000 \$, soit une baisse de 3 505 000 \$ (-20,2 %), principalement attribuable à :

- des économies de coûts associés aux abonnements, notamment au niveau de la distribution et des campagnes de recrutement;
- des économies de coûts opérationnels découlant de la mise en place de plans de rationalisation des effectifs et des dépenses survenus au cours des derniers trimestres; et
- la baisse des charges d'exploitation reliée à la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » dont les dernières mises en marché ont été celles du mois de mai 2019.

BAIIA ajusté de 3 517 000 \$, soit une variation favorable de 709 000 \$, expliquée principalement par la baisse des charges d'exploitation qui a été supérieure à la baisse des produits d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 79,7 % pour le

second trimestre de 2019 contre 86,0 % pour la même période de 2018. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des charges d'exploitation du secteur qui a été plus importante que la diminution des produits d'exploitation.

Comparaison des six premiers mois de 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 33 814 000 \$, soit une baisse de 4 793 000 \$ (-12,4 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 20,6 % des revenus publicitaires pour les magazines comparables, essentiellement pour les catégories « Féminin » et « Décoration »;
- la baisse de 10,1 % des revenus en kiosque pour les magazines comparables, principalement pour la catégorie « Artistiques »;
- la baisse de 11,7 % des revenus d'abonnement pour les magazines comparables;
- la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » depuis mai 2019; et
- la vente du magazine « The Hockey News » le 26 janvier 2018.

Charges d'exploitation de 28 407 000 \$, soit une baisse de 6 170 000 \$ (-17,8 %), principalement attribuable :

- des économies de coûts associés aux abonnements, notamment au niveau de la distribution et des campagnes de recrutement;
- des économies de coûts opérationnels découlant de la mise en place de plans de rationalisation des effectifs et des dépenses survenus au cours des derniers trimestres;
- l'impact de la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » dont les dernières mises en marché ont été celles du mois de mai 2019; et
- la baisse des charges d'exploitation reliée à la vente du magazine « The Hockey News ».

BAIIA ajusté de 5 407 000 \$, soit une variation favorable de 1 377 000 \$, expliquée principalement par la baisse des charges d'exploitation, laquelle a été plus importante que la diminution des produits d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 89,6 % pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 à 84,0 % pour la période se terminant le 30 juin 2019. Cette baisse s'explique par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 14 248 000 \$, soit une diminution de 248 000 \$ (-1,7 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 18,0 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements
- contrebalancée en partie par :
- la croissance de 38,0 % des revenus provenant des activités de postproduction découlant essentiellement de l'ajout des activités d'Audio Zone depuis le 27 août 2018 ainsi que d'un volume accru au cours du deuxième trimestre de 2019; et
 - la hausse de 68,3 % des revenus provenant des services d'effets visuels.

Charges d'exploitation de 12 411 000 \$, soit une hausse de 427 000 \$ (3,6 %). Cette hausse est expliquée principalement par :

- l'augmentation de 47,1 % des charges d'exploitation reliées aux activités de postproduction découlant d'un volume d'activités accru tel que mentionné ci-haut;

contrebalancée en partie par :

- la baisse de 6,8 % des charges d'exploitation provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements.

BAIIA ajusté de 1 837 000 \$, soit une variation défavorable de 675 000 \$, expliquée principalement par la baisse de 38,2 % du BAIIA ajusté généré par la location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en partie par la diminution du BAIIA ajusté négatif au niveau des effets visuels.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 82,7 % pour le deuxième trimestre 2018 à 87,1 % pour le deuxième trimestre 2019. Cette hausse s'explique principalement par la baisse des produits d'exploitation provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements qui a été beaucoup plus importante que la réduction des charges d'exploitation associées à ce service.

Comparaison des six premiers mois de 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 27 201 000 \$, soit une hausse de 1 236 000 \$ (4,8 %), principalement attribuable à :

- la croissance de 61,6 % des revenus provenant des activités de postproduction découlant essentiellement de l'ajout des activités d'Audio Zone depuis le 27 août 2018 ainsi que d'un volume accru au cours du premier semestre de 2019; et
- la hausse de 29,3 % des revenus provenant des services d'effets visuels;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 14,1 % des revenus provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements.

Charges d'exploitation de 25 258 000 \$, soit une hausse de 1 307 000 \$ (5,5 %). Cette hausse est expliquée principalement par :

- la hausse de 48,8 % des charges d'exploitation reliées aux activités de postproduction découlant d'un volume d'activités accru tel que mentionné ci-haut;

contrebalancée en partie par :

- la diminution de 3,9 % des charges d'exploitation de l'ensemble des autres activités du secteur.

BAIIA ajusté de 1 943 000 \$, soit une variation défavorable de 71 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de 60,1 % du BAIIA ajusté au niveau de la location de studios, de mobiles et d'équipements;

contrebalancée en partie par :

- l'écart favorable au niveau de l'ensemble des autres activités du secteur découlant d'un volume d'activités plus élevé ainsi que d'économies opérationnelles.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) sont demeurés relativement stables, passant de 92,2 % pour le premier semestre 2018 à 92,9 % pour le premier semestre 2019.

Acquisition des actifs de Mobilimage inc.

Le 22 janvier 2018, Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés principalement de mobiles et d'équipements de production, pour un prix d'achat en espèces de 2 705 000 \$, soit un prix convenu de 2 750 000 \$ moins un ajustement de 45 000 \$ en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les résultats découlant des activités des services de location et d'opération de mobiles HD et 4K sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise d'offrir des équipements et services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs en plus de réduire le recours à des services provenant de fournisseurs externes pour ses besoins en production.

Acquisition des actions d'Audio Zone inc.

Le 27 août 2018, la Société a acquis la totalité des actions d'Audio Zone inc., qui exerce des activités de postproduction sonore, pour un prix d'achat en espèces totalisant 2 050 000 \$, soit un prix convenu de 2 024 000 \$ ainsi qu'un découvert bancaire assumé de 26 000 \$. Ce prix d'achat inclut 24 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. La répartition du prix d'achat comprend essentiellement des débiteurs, des immobilisations, une liste de clients, une clause de non-concurrence, un écart d'acquisition ainsi que des créditeurs et charges à payer. Les résultats découlant des services de postproduction sonore sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'offrir des services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs et de sa clientèle.

Production et distribution

Comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018 et des six premiers mois de 2019 et 2018

Les résultats d'exploitation reliés à l'acquisition des sociétés du groupe Incendo le 1^{er} avril 2019 ont généré les variations suivantes :

- une variation favorable de 3 479 000 \$ au niveau des produits d'exploitation;
- une variation défavorable de 3 157 000 \$ au niveau des charges d'exploitation; et
- une variation favorable de 322 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté généré par ce nouveau secteur d'activités.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 85,3 % des produits d'exploitation de ce secteur pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2019. Les principaux projets livrés au cours du deuxième trimestre consistent en des films à suspense. Les résultats d'exploitation de cette période sont conformes aux projections de la Société.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) représentent 90,7 % pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 juin 2019.

Acquisition des actions des sociétés du groupe Incendo (« Acquisition d'Incendo »)

Le 1^{er} avril 2019, la Société a finalisé une entente conclue le 22 février 2019 visant l'acquisition des actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo Média inc., qui exerce des activités de production et de distribution internationale d'émissions de télévision de grande qualité, destinées au marché mondial, pour une contrepartie en espèces de 11 036 000 \$ (déduction faite des espèces acquises de 859 000 \$) et un solde à payer d'une juste valeur de 6 818 000 \$. Un montant estimatif de 910 000 \$ lié à certains ajustements postérieurs à la clôture est à recevoir au 30 juin 2019. Le prix d'achat est également assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois prochaines années. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à 1 739 000 \$ selon l'estimation de la valeur actualisée des ajustements conditionnels futurs. Cette valeur actualisée est fondée sur des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, sur des hypothèses ainsi que sur une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières. La répartition préliminaire du prix d'achat comprend essentiellement

des débiteurs, des émissions, des actifs incorporels, un écart d'acquisition ainsi que des crédateurs et charges à payer. Depuis la date d'acquisition, les résultats découlant de cette acquisition sont présentés dans un nouveau secteur d'activités, soit celui de la production et de la distribution.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de diversifier ses sources de revenus et d'élargir sa présence à l'international, notamment sur les marchés anglophones. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de l'expertise de l'entreprise, de la clientèle existante et de la croissance future attendue.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

Tableau 5
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	30 juin		30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	17 685	\$ 10 108	\$ 12 842	\$ 2 899
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(3 902)	(3 108)	(9 107)	(8 289)
Acquisitions d'entreprises	(11 036)	-	(34 505)	(2 705)
Autres	(1 031)	(1 311)	(2 329)	(3 165)
Remboursement (augmentation) de la dette nette	1 716	\$ 5 689	\$ (33 099)	\$ (11 260)
		30 juin 2019		31 décembre 2018
Situation à la fin :				
Découvert bancaire		4 656	\$	-
Dette échéant à court terme		67 030		52 849
Moins : espèces		(3 850)		(18 112)
Dette nette		67 836	\$	34 737

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 17 685 000 \$, en hausse de 7 577 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2019 par rapport à la période correspondante de 2018 principalement dû à :

- l'écart favorable de 6 576 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté; et
- la variation nette favorable de 3 510 000 \$ des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts favorables au niveau des débiteurs, des droits à payer ainsi que des actifs et passifs d'impôts exigibles, contrebalancés en partie par des écarts défavorables au niveau des revenus reportés ainsi que des crédateurs et charges à payer;

contrebalancés en partie par :

- la baisse de 1 671 000 \$ des économies d'impôts exigibles; et

- l'augmentation de 645 000 \$ des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 12 842 000 \$ en hausse de 9 943 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019 par rapport à la période correspondante de 2018 principalement dû à :

- l'écart favorable de 7 202 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté; et
- la variation nette favorable de 6 360 000 \$ des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts favorables au niveau des actifs et passifs d'impôts exigibles ainsi que des débiteurs, contrebalancés en partie par des écarts défavorables au niveau des créditeurs et charges à payer ainsi que des revenus reportés;

contrebalancés en partie par :

- la hausse de 3 688 000 \$ des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres.

Fonds de roulement négatif de 28 584 000 \$ au 30 juin 2019 comparativement à un fonds de roulement de 4 995 000 \$ au 31 décembre 2018. Cet écart défavorable de 33 579 000 \$ est principalement attribuable à la baisse des espèces ainsi qu'à l'augmentation de la dette échéant à court terme suite à l'Acquisition de Serdy et à l'Acquisition d'Incendo.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 3 902 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2019, comparativement à 3 108 000 \$ pour la même période de 2018, soit une hausse de 794 000 \$ (25,5 %). Cette hausse s'explique essentiellement par les investissements techniques nécessaires à l'intégration des activités provenant de l'Acquisition de Serdy.

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 9 107 000 \$ pour les six premiers mois de 2019, comparativement à 8 289 000 \$ pour la même période de 2018, soit une hausse de 818 000 \$ (9,9 %). Cette hausse s'explique essentiellement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018 en plus des investissements effectués dans la plateforme TVA Sports Direct au cours du premier trimestre de 2019.

Acquisitions d'entreprises de 11 036 000 \$ au cours du deuxième trimestre de 2019 (Voir « Acquisition d'Incendo » ci-dessus).

Acquisitions d'entreprises de 34 505 000 \$ au cours du premier semestre de 2019 (Voir « Acquisition de Serdy » et « Acquisition d'Incendo » ci-dessus) contre une acquisition d'entreprise de 2 705 000 \$ au cours du premier semestre de 2018 (Voir « Acquisition des actifs de Mobilimage inc. » ci-dessus).

Activités de financement

Dette échéant à court terme (excluant les frais de financement reportés) de 67 128 000 \$ au 30 juin 2019, comparativement à 52 939 000 \$ au 31 décembre 2018, soit une hausse de 14 189 000 \$ correspondant essentiellement à l'utilisation du crédit rotatif pour financer en partie l'Acquisition de Serdy et l'Acquisition d'Incendo, moins le remboursement de capital des deux derniers trimestres sur le prêt à terme.

Situation financière au 30 juin 2019

Liquidités disponibles nettes de 133 923 000 \$, soit un emprunt à terme rotatif disponible de 130 073 000 \$ ainsi que des espèces de 3 850 000 \$.

Au 30 juin 2019, la totalité du capital de 67 128 000 \$ était à rembourser sur la dette au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,4 année au 30 juin 2019 (0,8 année au 31 décembre 2018). La dette était constituée en totalité de dettes à taux variable au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018.

La Société dispose d'un crédit rotatif de 150 000 000 \$ venant à échéance le 24 février 2020. Au 30 juin 2019, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentent 14 971 000 \$ d'acceptations bancaires, des avances de 4 750 000 \$ en plus de lettres de crédit en circulation d'un montant de 177 000 \$ alors qu'au 31 décembre 2018, aucune somme n'avait été prélevée sur le crédit rotatif.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite, de rachat d'actions, de paiements de dividendes (ou de distribution de capital) et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 30 juin 2019, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Analyse du bilan consolidé au 30 juin 2019

Tableau 6

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 30 juin 2019 et 31 décembre 2018

(en milliers de dollars)

	30 juin 2019	31 décembre 2018	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>				
Espèces	3 850 \$	18 112 \$	(14 262) \$	Impact de la variation courante et saisonnière des activités, de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
Impôts sur le bénéfice	10 225	3 325	6 900	Impact d'un report de pertes autres qu'en capital à des années antérieures.
Émissions, droits de diffusion et stocks	68 593	78 483	(9 890)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités, contrebalancée en partie par l'impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
Émissions et droits de diffusion	52 514	42 987	9 527	Impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
Immobilisations	179 035	186 583	(7 548)	Impact de l'amortissement plus élevé que les investissements et que les immobilisations découlant de l'Acquisition de Serdy.
Actifs incorporels	30 411	13 662	16 749	Impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
Écart d'acquisition	27 437	9 102	18 335	Impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
<u>Passif</u>				
Dette échéant à court terme	67 030 \$	52 849 \$	14 181 \$	Impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
Autres éléments de passif	22 982	10 885	12 097	Impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 juin 2019, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et sur le passif afférent aux contrats de location, les paiements pour des contrats d'acquisition de droits de diffusion ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 7.

Tableau 7

Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 juin 2019

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	67 128 \$	- \$	- \$	- \$	67 128 \$
Passif afférent aux contrats de location	3 410	5 391	2 314	1 680	12 795
Paiement d'intérêts ¹	2 212	733	302	106	3 353
Droits de diffusion	181 849	173 747	141 664	132 500	629 760
Autres engagements	11 375	8 297	2 333	176	22 181
Total	265 974 \$	188 168 \$	146 613 \$	134 462 \$	735 217 \$

¹Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 juin 2019 sur l'emprunt à terme rotatif et incluent les frais de disponibilité sur celui-ci ainsi que les intérêts à payer sur le passif afférent aux contrats de location.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la Ligue Nationale de Hockey pour le Canada. Les charges d'exploitation liées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du second trimestre 2019, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 25 780 000 \$ (25 216 000 \$ au second trimestre 2018).

Pour le deuxième trimestre de 2019, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 14 611 000 \$ (14 756 000 \$ pour le second trimestre de 2018).

De plus, au cours du deuxième trimestre 2019, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 676 000 \$ (2 760 000 \$ au deuxième trimestre 2018). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 855 000 \$ pour le second trimestre de 2019 (855 000 \$ pour le second trimestre de 2018).

Au cours des six premiers mois de 2019, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 50 246 000 \$ (51 060 000 \$ pour les six premiers mois de 2018).

Pour les six premiers mois de 2019, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 30 114 000 \$ (29 756 000 \$ pour les six premiers mois de 2018).

De plus, au cours du premier semestre 2019, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 3 255 000 \$ (5 453 000 \$ au premier semestre 2018).

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 1 710 000 \$ pour les six premiers mois de 2019 (1 710 000 \$ pour les six premiers mois de 2018).

Capital-actions

Le tableau 8 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 585 000 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 19 juillet 2019.

Tableau 8
Nombre d'actions en circulation au 19 juillet 2019
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

Éventualités et litiges

Dans le cadre de litiges commerciaux avec un télédistributeur, des poursuites ont été engagées par et contre la Société ainsi que contre Québecor et certaines de ses filiales. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

Modifications de conventions comptables

IFRS 16 - Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, les nouvelles règles dictées par l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent généralement présenter leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant des contrats de location sont initialement comptabilisés selon leur valeur actualisée.

L'adoption de l'IFRS 16 a eu des impacts matériels sur les états financiers consolidés de la Société étant donné qu'elle s'est engagée en vertu de contrats de location à long terme pour des locaux et des équipements.

Selon l'IFRS 16, les charges reliées aux contrats de location sont comptabilisées aux résultats généralement comme une dépense d'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêts sur le passif afférent aux contrats de location. Puisque les charges reliées aux contrats de location-exploitation étaient auparavant comptabilisées dans les achats de biens et services lorsqu'elles étaient encourues, l'adoption de l'IFRS 16 a modifié le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée du bail ainsi que la présentation des dépenses dans l'état consolidé des résultats. Les paiements en capital du passif afférent aux contrats de location sont présentés en tant qu'activités de financement dans l'état consolidé des flux de trésorerie, tandis que ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation auparavant.

L'application rétrospective de l'IFRS 16 a eu les impacts suivants sur les états financiers consolidés :

États consolidés intermédiaires des résultats et du résultat global

Augmentation (diminution)	Période de trois mois terminée le 30 juin 2018	Période de six mois terminée le 30 juin 2018
Achats de biens et services	(1 090) \$	(2 138) \$
Amortissement	774	1 504
Charges financières	210	424
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	-	21
Recouvrement d'impôts	(29)	(50)
Perte nette et résultat global	(77) \$	(139) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif afférent aux droits d'utilisation	9 161 \$	10 922 \$
Actif d'impôts différés	170	438
Créditeurs et charges à payer	57	63
Provisions	(1 166)	(1 153)
Passif afférent aux contrats de location ¹	13 092	15 524
Autres éléments de passif	(2 183)	(1 860)
Bénéfices non répartis	(469) \$	(1 214) \$

¹ La partie courante du passif afférent aux contrats de location représente 3 480 000 \$ au 31 décembre 2018 et 4 298 000 \$ au 31 décembre 2017.

IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a également adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, l'IFRIC 23 qui apporte des éclaircissements sur la façon d'évaluer un actif ou passif d'impôts en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux basée sur la probabilité quant à l'acceptation du traitement par les autorités fiscales.

L'adoption de l'IFRIC 23 par la Société n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2019, pour les secteurs télédiffusion, magazines ainsi que des services cinématographiques et audiovisuels, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été identifiée par la direction.

Le 1^{er} avril 2019, la Société a conclu l'acquisition des sociétés du groupe Incendo dont les activités sont présentées dans le nouveau secteur production et distribution. En raison du peu de temps écoulé entre la date d'acquisition et la date d'attestation du 30 juin 2019, la direction n'a pas été en mesure de terminer son analyse de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière de ce secteur. Au cours des prochains trimestres, la direction terminera son analyse de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière relative aux activités nouvellement acquises. Veuillez-vous reporter aux tableaux 1, 2 et 3 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements financiers sur ce secteur d'activités. Le tableau 9 fournit également certaines informations financières complémentaires.

Tableau 9
Informations financières complémentaires – Production et distribution
(en milliers de dollars)

	30 juin 2019
Actif à court terme	13 345 \$
Actif à long terme	5 403
Passif à court terme	9 516
Passif à long terme	993

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujéti à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage ainsi que les risques reliés aux relations de travail.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez-vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedar.com et www.groupepva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2018 de la Société.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 1^{er} août 2019 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 1^{er} août 2019

Tableau 10
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2019		2018	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Exploitation				
Produits d'exploitation	145 955 \$	134 141 \$	150 466 \$	127 418 \$
BAlIA ajusté	3 764 \$	3 967 \$	25 900 \$	28 088 \$
(Perte) bénéfique net(te) attribuable aux actionnaires	(6 224) \$	(6 715) \$	9 524 \$	14 091 \$
Données par action de base et diluée				
Résultat par action de base et diluée	(0,14) \$	(0,16) \$	0,22 \$	0,33 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206
<hr/>				
	2018		2017	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Exploitation				
Produits d'exploitation	140 190 \$	133 836 \$	155 256 \$	140 785 \$
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté	(2 812) \$	3 341 \$	24 025 \$	33 993 \$
(Perte) bénéfique net(te) attribuable aux actionnaires	(9 629) \$	(4 929) \$	10 318 \$	(15 159) \$
Données par action de base et diluée				
Résultat par action de base et diluée	(0,22) \$	(0,11) \$	0,24 \$	(0,35) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, à la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et aux calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre. Dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux alors que dans le secteur production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, le BAIIA ajusté des périodes intermédiaires peut varier d'un trimestre à l'autre.